

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	14	14 + 5 pouvoirs

Date de convocation
23 mars 2018

Date d'affichage
23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Dominique DETERM, Denis FENAT, Jean-Pierre HAQUELLE, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Monique THILLY.

Absents : Jean-Michel CHOUARD, Amelle DAHMANI, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER, Bernadette MILLOT, Colette PERNET.

Représentés : Philippe GALLOIS par Dominique BISSON, Sophie MARTIN par Denis FENAT, Brigitte MASSON par Dominique DETERM, Siva MOUROUGANE par Jean-Pierre HAQUELLE, Dominique STEVENOT par Sylvie LEMERE.

Monsieur Jean ROULIN a été nommé secrétaire.

Objet : **AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DE LA CRÈCHE "LES PETITS PETONS"**

N° de délibération : **2018_03_30_08**

Rapporteur : **M. BIAUX**

Le conseil municipal de la ville de Fagnières a pris connaissance des comptes 2017 du budget annexe de la crèche municipale et de ses résultats.

Il est proposé au conseil municipal d'arrêter et de voter l'affectation du résultat sur l'exercice 2017 s'élevant à 49 205.79 € avant restes à réaliser comme suit :

Résultats :

-	Section de fonctionnement	+ 71 201.35 €
-	Section d'investissement	- 21 995.56 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances du 21 mars 2018 ;
OUI l'exposé qui précède,

CONSIDERANT les restes à réaliser en section d'investissement de 589 € en dépenses.

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2017 :

Report ligne 002 Recettes de fonctionnement 48 616.79 €
Report ligne 001 Dépenses d'investissement 21 995.56 €

Affectation en réserves au compte 1068 22 584.56 €

Résultat du vote :

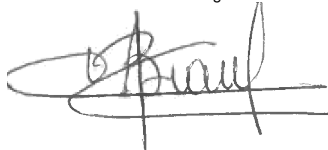
<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
18	0	1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières



Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement..
sous sa forme originale le 05/04/2018 à 11:06:14
Référence : 8b9b7028808fc3074ab40d8e52f1bfd7a4215ab9